



Enceinte apres visa tourisme

Par **Chobodoyoyo**, le **04/12/2009** à **23:41**

Bonjour, ma compagne est japonaise, je suis français, elle vient avec un visa tourisme pour que nous puissions nous marier. Nous allons nous marier debut fevrier ou elle sera enceinte de 5 mois de notre enfant. Malheureusement son visa de trois mois arrivera à expiration. Nous souhaitons tous les deux que notre enfant naisse en France et bien sur être présent tous les deux pour cela.

Existe il une facon pour qu'elle obtienne une autorisation de séjour ou autre jusqu'a la naissance prevu pour la mi juin? Et éviter l'irrégularité?

Merci de votre aide
Chobodoyoyo

Par **loe**, le **07/12/2009** à **14:03**

Bonjour,

Si vous vous mariez, elle aura la nationalité française, non ?

Par **Chobodoyoyo**, le **08/12/2009** à **09:39**

Non la nationalité ne s'octroie pas automatiquement avec le mariage.